

Tempête Nils dans les Pyrénées-Atlantiques, les Landes et les Hautes-Pyrénées- Enedis est toujours mobilisée pour réalimenter les 66 200 clients privés d'électricité

Suite aux vents violents qui ont traversé les Pyrénées Atlantiques, les Landes et les Hautes-Pyrénées dans la nuit du 11 au 12 février, 66 200 foyers étaient privés d'électricité le 13 février à 18h dont 48 000 dans les Landes, 11 000 dans Pyrénées-Atlantiques et 7 200 dans les Hautes-Pyrénées. Sur les trois départements, les techniciens d'Enedis, soutenus par les entreprises partenaires, sont à pied d'œuvre pour réalimenter les clients impactés. Enedis appelle à la plus grande prudence en cas de fils tombés à terre.

A 17h, près de 100 000 clients ont retrouvé l'électricité.
Il reste un peu plus de 66 000 clients à réalimenter.

L'évènement s'avère d'une ampleur historique qui dépasse les prévisions les plus fiables.

Dans ce contexte, **au niveau national**, ce sont désormais **plus de 4 000 personnes**, salariés d'Enedis et entreprises prestataires, **et 500 engins** déployés sur le terrain (camions, nacelles, foreuses), qui sont mobilisés pour dépanner les clients :

- **2 800 techniciens (dont 1 150 prestataires),**
- **200 personnes sur les plateformes logistiques,**
- **600 personnes en support,**
- **400 conseillers clientèle.**

Malgré cette mobilisation, et au regard des dégâts dans certaines zones très difficiles d'accès, certains foyers resteront sans électricité ce soir.

Enedis travaille aussi en collaboration avec les services de la Préfecture et les élus des communes impactées pour la réalimentation des zones prioritaires.

Enedis a approvisionné des groupes électrogènes, qui sont d'ores-et-déjà installés sur le réseau.

Les manoeuvres de dépannage se poursuivent dans des conditions très difficiles, liées aux vents, aux inondations et aux terrains détrempés. **Dans ces conditions extrêmes, la priorité reste la sécurité de tous : celle des clients, des salariés d'Enedis et des entreprises partenaires.**

Enedis rappelle les consignes de sécurité :

- ne jamais toucher à des fils tombés à terre,
- ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique,
- signalez à Enedis tout incident ou anomalie constatée via le numéro 09 726 750 + XX (les deux chiffres du département concerné). 24h/24 et 7J/7.

Prochain point : **samedi 14 février matin**

ENEDIS

**En cas d'incident sur le réseau électrique,
consignes à respecter**

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre
- Nous signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

Signalez toutes situations dangereuses (24h/24 et 7j/7) par téléphone

09 726 750
+ N° de département

Suivez en temps réel l'état du réseau électrique dans votre commune : www.enedis.fr/panne-et-interruption

Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/media>

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, qui emploie 41 000 personnes. Au service de 38,8 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, les opérations de comptage d'électricité (production et consommation) et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. Entreprise à mission depuis juin 2023, Enedis a pour raison d'être : « Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable. »